

<p>École Primaire Simone Veil 79 Chemin de l'Église 73100 Mouxy 04 79 61 62 05 ce.0731063j@ac-grenoble.fr</p>	<p>PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE 3^{ème} TRIMESTRE 13 juin 2024 – 18h30</p>
--	--

Circonscription : Aix-les-Bains

Présents :

Président (directeur d'école) : M. Déchêne-Cotillon

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Ledouit

Équipe enseignante :	<p>Madame Clair (MS-GS)</p> <p>Madame Comas (GS-CP)</p> <p>Madame Champier (CE1-CE2)</p> <p>Madame Guetaz (CE2)</p> <p>Madame Lhotel (CM1)</p>
Le Maire ou son représentant :	Madame Gony (Élue)
Invités :	<p><u>Représentants des parents d'élèves :</u></p> <p><u>Titulaires :</u></p> <p>Monsieur Toussaint</p> <p>Madame Albert</p> <p>Madame Legarson</p> <p>Madame Chretien</p> <p>Monsieur Völker</p> <p>Monsieur Dufour</p> <p><u>Suppléants :</u></p> <p>Madame Cinar</p> <p>Madame Basly</p> <p>Madame Dugast</p> <p>Madame Bosio</p>

Excusés :

Madame Clément (PS-MS)

Mme Duc (ATSEM)

Mme Fontana (ATSEM)

Madame Person (Maire)

Mme Trucchi (représentant de parents d'élèves suppléant)

Début du conseil d'école : 13 juin 2024 – 19h

La séance commence par la désignation d'un secrétaire de séance. Le directeur précise qu'il souhaite que ce rôle soit tenu, à tour de rôle durant les trois conseils de l'année scolaire par un représentant de l'institution puis un représentant communal et enfin un représentant des parents d'élèves.

Secrétaire de séance : Madame Albert – parent d'élève délégué titulaire

La séance commence par l'approbation du PV du 2ème conseil d'école de l'année scolaire.

Personne n'émet la demande ou le souhait de voter à bulletin caché. Un vote à main levée a donc lieu.

Pour	Contre	Abstention	Total
16	0	1	17

Les membres approuvent à la majorité le PV du conseil d'école du 7 mars 2024.

Éducation nationale :

I. Parcours de l'élève :

A. Bilan des actions d'aide et d'accompagnement mises en place :

a. Les APC (activités pédagogiques complémentaires) :

Les APC correspondent à du temps que les enseignants doivent obligatoirement consacrer aux élèves.

Pour chaque enseignant, 36 heures d'APC sont allouées pour l'année scolaire (sauf pour le directeur qui est déchargé de ces 36 heures). Pour la classe de CM2, Mme Barrillon effectue des APC à hauteur de 12h (33%).

Néanmoins, des petites « décharges » d'APC sont présentes pour plusieurs enseignants notamment pour la saisie des résultats des évaluations en CP, CE1 ou CM1 (de l'ordre de 6h). Les enseignants n'effectuent donc que la différence au niveau du nombre total d'heures d'APC.

Ces aides pédagogiques complémentaires ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique permettant d'apporter aux élèves concernés, sélectionnés par l'enseignant en fonction de leurs difficultés, un accompagnement différencié et adapté aux besoins de chacun afin de susciter et renforcer le plaisir d'apprendre.

Les enseignants travaillent prioritairement les domaines de la langue et des mathématiques lors de ces APC.

Les APC se déroulent aux horaires et jours choisis par l'enseignant responsable. Dans l'école, l'ensemble des APC dure au minimum 30 minutes et ont lieu en fin de journée ou pendant la pause méridienne dans la semaine.

Le bilan de ces actions est très positif. Les élèves en difficulté ont été pris en charge en APC et en soutien pour réaborder des notions clés dans les apprentissages. Les progrès imputés à ce dispositif sont difficiles à évaluer tant les dispositifs d'accompagnement sont complémentaires les uns des autres. L'équipe note l'investissement de la part des familles et des enfants.

b. Les stages :

Lors des vacances scolaires (sauf les congés d'hiver), le Ministère de l'Éducation Nationale offre la possibilité, aux enseignants volontaires, de prendre en charge un ou des groupes d'élèves en difficulté.

L'accueil des enfants s'effectue sur la base du volontariat mais est fortement souhaité pour les élèves qui sont ciblés.

Ces stages de réussite sont proposés aux élèves rencontrant le plus de difficulté pour consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et en mathématiques, ou combler des lacunes en travaillant en petit effectif.

Le directeur s'était porté volontaire au sein de l'école pour encadrer ces stages lors de chaque période de vacances scolaires.

Aux vacances d'automne, à celles de février à celles de printemps, des élèves CM étaient pris en charge.

Le bilan de ces stages de réussite est très positif. Les élèves ont pu revoir, réaborder, consolider des notions vues en classe précédemment, de manière plus ludique, afin de permettre l'amélioration durable des résultats.

Des stages auront probablement lieu pendant les vacances d'été selon des modalités définies ultérieurement.

B. Bilan des actions cycle 3 et de la liaison GS / CP :

a. Bilan des actions cycle 3 :

Outre les compétences et objectifs en langue et en mathématiques, grands enjeux du cycle 3, plusieurs autres actions ont été menées tout au long de l'année scolaire.

Les classes de CM1 et CM2 travaillent autour de trois thématiques : la vie naturelle au lac, la montagne vécue et la ville architecturale.

L'ensemble de ces activités s'inscrit totalement dans le programme du cycle 3 avec notamment l'étude des différents milieux et de l'habitat de ceux-ci en fonction des différents grands enjeux actuels.

Une multitude de compétences s'illustre dans ces projets transversaux sur l'ensemble du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : aussi bien concernant les différents langages écrits et oraux, que les méthodes et outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen mais aussi les systèmes naturels et techniques éclairés par la représentation du monde et de l'activité humaine.

D'une manière générale les élèves apprécient ces activités de responsabilisation. Outre les compétences purement scolaires qui sont multiples, les compétences de vivre-ensemble sont mises en perspective. Les élèves deviennent acteurs de la vie en classe, responsables de leurs actions et de la création du lien entre les individus et la classe en apprenant à devenir citoyens acteurs et responsables.

Dans l'ensemble des projets ils doivent aussi apprendre à être capables de nommer les objectifs à atteindre, de déterminer les obstacles à vaincre, de choisir les stratégies pertinentes à mettre en œuvre et surtout de cerner les appuis dont ils ont besoin.

Pour cette fin d'année scolaire, les élèves de CM2 s'investissent également pour la kermesse où des stands seront tenus.

Pour ce qui est de la liaison école-collège, elle a débuté par l'échange de carte pour les fêtes de fin d'année. Ensuite, il est prévu que les CM2 se rendent au collège en fin d'année pour une classe délocalisée. Une rencontre avec les 6^{ème} sera organisée avec un repas au self. La liaison administrative s'effectue en fin d'année à travers la transmission de documents de suivi des élèves. Une présentation du collège devrait être faite aux CM2 de l'école. Il est noté néanmoins, la réelle volonté d'instaurer une liaison par le principal du collège et les directeurs. M. le Principal est venu rendre visite aux élèves de CM2 plusieurs fois dans l'année scolaire pour une présentation du collège. De plus, le collège effectue une opération « portes ouvertes » le 2 juillet au soir.

b. Bilan de la liaison GS/CP :

Au sein de la classe de GS-CP la liaison est assez automatique et naturelle. Elle s'effectue également avec la classe de MS-GS.

Une liaison GS-CP a lieu notamment pour trouver des moyens afin de favoriser la fluidité de la continuité et éviter la rupture qui met en difficulté certains élèves à l'entrée au CP, assurer la continuité dans les comportements et les apprentissages, donner des repères et rassurer les élèves. Des outils pédagogiques communs sont présents : sous-main, bandes numériques, cahiers ainsi que la méthode d'apprentissage de lecture.

Il est à noter que d'un point de vue purement administratif, des réunions abordant le suivi des élèves, au sein de l'école, sont organisées.

II. Projet et vie de l'école :

A. Bilan des actions du projet d'école :

Chaque école, en fonction de ses singularités propres, possède un projet d'école. Par définition, aucun projet d'école n'est semblable.

Le projet d'école s'articule autour de plusieurs points clés essentiels dans la réussite des apprentissages des élèves, comme nous l'avons évoqué précédemment.

Les illustrations du projet d'école cette année ont été multiples.

Tout d'abord, la majeure partie de ces illustrations se réalise au sein même de la classe, avec des éléments sur lesquels l'enseignant insiste davantage. Ceci s'illustre par les consignes, par de l'enseignement explicite ou même un travail approfondi en compréhension de texte, en résolution de problème, en expression écrite (axes du projet). La valorisation est également présente en expression écrite.

Ensuite, les élèves utilisent également des outils de différenciation comme l'aide de l'adulte, consigne spéciale, outils : l'ardoise, les tables, l'opération à poser ou « décorticage » pour la résolution de problème par exemple.

L'usage du numérique est facilité par les VPI et les TBI présents dans les classes.

Enfin, d'autres actions relèvent davantage du domaine collectif et nécessitent une réflexion plus approfondie de la part des enseignants : mise en place de temps communs entre enfants, attention, difficulté scolaire ou l'inclusion des enfants.

La question de la difficulté scolaire a été longuement étudiée et analysée par l'équipe enseignante afin de la traiter de la manière la plus efficiente possible.

B. Bilan des actions des projets de classe :

a. Bilan des actions communes de l'école :

1. Rallye et défi

L'équipe pédagogique a fait le choix de mettre en place des concours d'école notamment en mathématiques.

Cette action vise à favoriser l'émulation entre les élèves notamment en termes de connaissances, tout en révisant.

Plusieurs défis ont eu lieu en cycle 3 notamment pour des additions/soustractions et multiplication.

Plusieurs classes se sont également inscrites au rallye mathématique départemental de la Savoie. Le rallye maths propose en général des défis mathématiques pour lesquels les élèves ne disposent pas d'une solution immédiate et qui conduisent à inventer une stratégie, à essayer, à vérifier, à justifier sa solution et expliquer sa démarche.

2. L'écologie

Les élèves ont tous participé au défi de l'éco-mobilité le jeudi 21 septembre organisé par Grand-Lac. 78% des élèves sont venus à pied ou à vélo. La remise du prix s'est effectuée courant mars. Un second défi a eu lieu, en interne, le 24 juin. L'ensemble sera reconduit l'année scolaire prochaine.

Les classes de GS-CP, CE1-CE2, CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié d'une sensibilisation à l'écologie de la part de Grand Lac. Cette sensibilisation s'est effectuée sous différents angles. Les différentes classes ont construit une progression sur l'ensemble des niveaux ciblés par ces actions tant concernant les déchets, le tri que le recyclage et le gaspillage notamment pour les plus grands. Les CE se sont rendus à la déchetterie de Chambéry et les CM2 à la cité du goût.

Les PS-MS-GS ont utilisé des jeux pédagogiques sur le tri et le recyclage des emballages recyclables, proposés par Grand Lac et le service de valorisation des déchets (prêt de jeux gratuits).

3. Cycles sportifs

Un des deux cycle natation s'est déroulé du 27 novembre au 12 janvier pour les CE1 et CE2 et le second a lieu du 08 avril au 24 mai pour les GS et CP.

Ces cycles se déroulent en binômes, deux fois par semaine.

La familiarisation avec le milieu aquatique par le biais d'apprentissages multiples en fonction des élèves s'est effectuée tout au long des séances.

4. Les cérémonies

Les classes de CM1 et CM2 ont participé à la cérémonie au monument aux morts de Mouxy le 11 novembre. Ils ont entonné quelques couplets de la Marseillaise. Le 8 mai, ils ont entonné le même chant ainsi que le Chant des Partisans.

Ces initiatives, lourdes de symboles, représentent des actions concrètes illustrant tout à fait le parcours citoyen auquel les élèves participent tout au long de leur scolarité. Ce parcours citoyen s'inscrit dans le projet global de formation de l'élève, véritable citoyen en devenir. Adossé aux enseignements, en particulier à l'enseignement moral et civique, il concourt à la transmission aux enfants des valeurs et grands principes de la République (laïcité, respect mutuel, lutte contre toutes les formes de discrimination et contre le racisme).

5. Collectes

Une belle quantité de bouchons et couvercles en plastique a été collectée tout au long de l'année scolaire. La collecte de piles a connu moins de succès.

6. La course ELA

Le 13 juin, les élèves ont participé à l'opération « mets tes baskets et bats la maladie » avec l'association ELA. L'objectif réside dans la sensibilisation des élèves à la différence, au handicap et au respect des différences en les faisant participer à lutter contre la leucodystrophie.

Les élèves ont prêté symboliquement leurs jambes aux enfants ne pouvant plus s'en servir. Leur entourage pouvait récompenser leurs efforts sportifs par des dons. Le total des dons s'est élevé à 487 €.

Les élèves de CM2 ont également réalisé la dictée ELA, corrigée conjointement par leur entourage et l'école.

7. Le conseil d'école d'élèves

Un conseil d'école élève est prévu en amont des conseils d'école où les délégués des classes peuvent, après avoir soulevé les différents éléments dans leurs classes, rencontrer et en discuter avec le directeur de l'école pour des possibles améliorations de leur cadre de vie.

Le PV du conseil d'école élève est annexé (**ANNEXE 1**).

8. Permis piéton et permis internet

Les deux classes ont participé au permis piéton pour les CE2 et au permis internet pour les CM2. Ces permis se déroulent en partenariat avec la gendarmerie d'Aix-les-Bains.

La première intervention (d'une durée de 35 à 45 minutes selon le permis et selon la participation des enfants) a consisté en la présentation du permis et la remise du matériel pédagogique (livrets et DVD). À l'issue, l'enseignant dispense à sa guise les séances de formation sur 4 semaines. Une deuxième intervention est consacrée à l'évaluation des enfants (environ une demi-heure). Lors de la troisième séance, les permis ont été remis, en présence des enseignants, du directeur, d'un représentant de la mairie et d'un gendarme.

Une majorité d'élèves a réussi les différents permis. Les apprentissages ont été parfois difficiles mais la réussite a récompensé les efforts par la suite.

Le bilan de l'action est très positif et répond à un réel besoin de la part des élèves et de l'équipe pédagogique.

Il est à noter que les CM2 ont également bénéficié d'un échange concernant le harcèlement et les différents enjeux de ce phénomène.

9. La bibliothèque municipale

Les accueils avec la bibliothécaire se sont poursuivis durant toute l'année scolaire. Le travail a été vraiment très apprécié de tous et se révèle très bénéfique pour les enfants. Toutes les classes se sont rendues à la bibliothèque.

Les classes de maternelle ont bénéficié de lectures une fois par semaine le vendredi après-midi. L'emprunt des livres avait lieu une semaine sur deux. La bibliothécaire a utilisé beaucoup de supports variés pour familiariser les enfants à différents écrits.

Les classes du CP jusqu'au CM2 ont pu bénéficier d'interventions lecture par la bibliothécaire. Un temps commun, une fois par mois, par classe où la bibliothécaire lisait et prenait un temps d'échange avec les enfants. Après un temps de découverte de la bibliothèque, ces derniers pouvaient également emprunter un livre à la fin de la séance. L'emprunt pour l'ensemble des élèves s'est effectué en début et en fin de période.

La fin de l'année a été plutôt réservée à la mise en place du concours lecture.

L'ensemble de l'équipe remercie chaleureusement Sandrine pour tout son investissement auprès des élèves.

10. La kermesse

La kermesse se déroulera le vendredi 28 juin au soir. Toutes les classes vont se présenter devant le public à travers des chants, des danses ou des spectacles gymniques suivis d'un chant commun à tous.

Un groupe d'élèves de CM2 aidera à la mise en place et la tenue des activités. Ces activités organisées par l'APEM seront riches, diverses et variées. Le retour de l'année scolaire dernière était très qualitatif. On peut souligner l'excellent investissement de chacun.

b. Bilan des actions des classes :

1. La classe de CM2

i. Projets pédagogiques majeurs

La classe de CM2 travaille autour de deux thématiques : la montagne vécue et la ville architecturale.

Tout d'abord, les enfants ont participé, lors des journées du patrimoine mi-septembre à la visite des aménagements du dessous de la scène nationale de Malraux. Ils ont poursuivi leur journée dans les jardins de la maison de Jean-Jacques Rousseau aux Charmettes à Chambéry afin de comprendre l'aménagement de ceux-ci. L'après-midi, le service patrimoine de la ville a fait réfléchir les élèves sur les façades présentes à Chambéry et les différents enjeux historiques s'y rapportant.

Ensuite, les élèves ont bénéficié d'une intervention, à Chambéry, du service patrimoine concernant l'aménagement des quartiers du Biollay et des Hauts-de-Chambéry. Par la suite, ils ont travaillé sur la fonctionnalité du centre-ville en lien avec l'espace vécu qui évolue dans le temps. Il s'agit de sorties pédagogiques dans des lieux où ils ne se sont jamais ou très rarement rendus. De plus, les thématiques abordées lors de ces sorties le sont en regard du programme de CM2.

Durant ces deux temps à Chambéry, les élèves ont découvert une partie du musée des beaux-arts avec notamment deux visites thématiques concernant la représentation artistique de la ville et de la montagne.

Les élèves ont également été amenés à réfléchir à l'histoire de leur territoire en lien avec l'aménagement de la station de ski de proximité du Revard avec la FACIM. À ce titre, après un

temps d'aménagement sur maquette en classe, sur place, ils ont découvert l'aménagement réel de la station en prenant en compte les différentes contraintes historiques et actuelles.

Les élèves ont également effectué des recherches sur l'histoire de la ville de Chambéry, en lien avec ses aménagements : travail en atelier sur les nouveaux écoquartiers puis visite commentée par le CAUE sur le chantier de Villeneuve.

La classe a travaillé avec l'agence éco-mobilité autour de différents ateliers en lien avec l'aménagement du territoire et les déplacements.

Les CM1 et CM2 se sont rendus à Chambéry en novembre pour la 10ème rencontre montagne et science. Ils ont assisté à plusieurs projections de films concernant notamment certains espaces naturels sensibles, la glace mais également les traces laissées par les êtres vivants. La journée s'est poursuivie avec une randonnée.

L'ensemble de ces activités s'inscrit totalement dans le programme de géographie de CM2 avec notamment l'étude des notions d'habitat, des déplacements et de l'aménagement durable

Une multitude de compétences s'illustre dans ces projets transversaux sur l'ensemble du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : aussi bien concernant les différents langages écrits et oraux, que les méthodes et outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen mais aussi les systèmes naturels et techniques éclairés par la représentation du monde et de l'activité humaine.

ii. Projets pédagogiques mineurs

Des projets pédagogiques mineurs sont réalisés au sein de la classe avec un roulement pour tous les élèves :

- Le maître assistant : tous les jours un enfant est nommé maître assistant pour répondre aux questions de ses camarades, reformuler ou expliquer des notions
- Par binôme, les élèves lisent un album et questionnent leurs camarades de maternelle, le lundi et le jeudi après-midi
- Chaque jour, un perroquet est présent dans la classe afin de répéter ou reformuler des consignes

D'autres projets, nécessitant davantage de temps sont mis en place par groupe :

- Mise en place d'élèves médiateurs dans la classe afin de favoriser les relations cordiales et la gestion de conflits mineurs dans la cour de récréation
- Deux délégués sont présents dans la classe afin de transmettre tout

dysfonctionnement ou toute interrogation.

- Réflexion, proposition et installation du parcours de motricité en maternelle un jour par semaine
- Proposition de jeux de cour autre que des jeux classiques de ballon. On recherche des idées innovantes.
- Mise en place d'actions solidaires – octobre rose, novembre bleu, collectes
- Création de contenus (article, interview, reportage) sur des événements se déroulant à l'école et publication de ceux-ci
- Apprentissages des différentes notions et techniques cinématographiques.

2. La classe de CM1 :

Les élèves de CM1 ont réalisé un cycle ski de fond de 4 séances au Revard en janvier.

La classe de CM1 avec la classe de CM2 ont pu bénéficier de 3 interventions avec des bénévoles de la Ligue contre le cancer afin de les sensibiliser sur la santé dans sa globalité et deux interventions sur la Communication Non Violente.

Dans la continuité du projet d'école : Lac et Montagne, la classe est retournée à Aqualis le 2/04 et le 8/04 afin d'étudier les poissons du lac, la micro faune, le plancton...

Les élèves ont eu la chance de réaliser une classe de voile du 27/05 au 31/05 où ils ont été sensibilisés à la pratique de la voile, plus précisément à la navigation à bord d'un optimist. Ils ont été confrontés à un milieu incertain dans lequel les éléments sont soumis à des variations (vent, pluie, température...). Cette activité a favorisé la maîtrise des émotions, d'apprécier le risque et de construire sa propre sécurité en navigation collective et a permis aux élèves de se déplacer dans un milieu naturel.

Ce cycle a permis aux élèves d'appréhender des notions techniques liées à la voile :

- la propulsion (gonfler ma voile pour avancer et la dégonfler pour s'arrêter)
- mise à l'eau (préparation du bateau : fixer la voile, gouvernail, dérive ...)
- gérer son bateau (se répartir les rôles lors de la navigation, remorquage)
- prise d'informations (chercher le vent, naviguer à différentes allures : vent de face, vent de près, vent de travers...

Les élèves ont validé le niveau blanc (découvrir la voile) et le niveau jaune (se déplacer à la voile sur des trajectoires directes).

Un grand merci à l'APEM pour leur participation financière ainsi qu'aux familles afin que ce projet puisse se réaliser.

Un projet de pièce de théâtre en lien avec nos connaissances acquises lors des sorties Aqualis sur le thème de l'environnement du lac du Bourget en nous appuyant sur L'Odyssée de Minipuce est réalisé avec un écrit créé par le club de science du Collège Perret. Date de présentation aux parents de la classe : 24 juin à 18h15.

3. Les classes de CE2 et de CE1-CE2 :

Les classes de CE1-CE2 et la classe de CE2 bénéficieront de leur dernière sortie nature sur la commune de Mouxy avec un intervenant. Les élèves continueront d'observer la faune et la flore au fil des saisons. En période 3, les deux classes ont bénéficié de l'intervention des animateurs du tri de Grand Lac pour être sensibilisés au tri des déchets et au gaspillage alimentaire. Au terme de ces interventions, en mars, une visite du centre de tri et de l'usine d'incinération a été organisée. Les montagnes de déchets ont marqué les esprits.

En mars, les deux classes ont visité la gare du train à crémaillère avec l'association TCAC.

Au mois de mai, les deux classes se sont rendus au parc préhistorique de la grotte du Cerdon pour suivre des ateliers sur la préhistoire (tir au propulseur, poterie, feu) et visiter la grotte. Cette journée a été très appréciée par tous et a été l'aboutissement du travail effectué en classe sur la Préhistoire.

Au mois de juin, les deux classes participeront au projet Nature et Cheval au centre équestre de l'Étalon (2 jours).

Pour les CE2, un décloisonnement est en place depuis le mois de septembre les lundis, mardis et jeudis après-midi pour Questionner le Monde, EPS et anglais.

4. Les classes de GS-CP, MS-GS et PS-MS :

Dans le cadre du projet d'école entre lac et montagne les classes de MS-GS et PS-MS ont effectué plusieurs ateliers en commun :

1-Les paysages et les oiseaux : à partir de l'environnement familial, découvrir et observer divers types de paysages : forêt, campagne, montagne, lac.

- Automne : visite de l'exposition « lac et montagne » à la bibliothèque, sortie au bois Vidal : découverte de la forêt en automne, collecte d'éléments de la nature (land art), course d'orientation adaptée, la faune et la flore du lac et de ses abords : intervention d'un animateur

d'Aqualis en classe et découverte des oiseaux : animation en classe avec France Nature Environnement.

- Hiver : la valise bleue : jeu élaboré par Aqualis pour explorer les différents éléments constituant le territoire lacustre, sortie ski de fond pour la classe de MS/GS, tri des déchets : jeu prêté par Grand Lac ; sensibiliser les enfants aux questions de l'environnement et de l'impact des déchets sur les paysages.

- Printemps : observation et découverte des oiseaux d'eau, les espèces, leur mode de vie, à l'observatoire des Buttets avec France Nature Environnement, la faune du lac avec Aqualis le 20 juin sortie à la journée : la macrofaune pour les MS/GS (prélèvement de macrofaune dans le cours d'eau ou le lac, observation et classement, initiation à la construction de la chaîne alimentaire et la faune du lac du Bourget pour les PS/MS : évolution des enfants à Aqualis sous forme de jeu de piste pour découvrir le musée et le lac avec pique-nique + balade aux abords du lac pour repérer les différentes espèces d'oiseaux d'eau vus avec FNE.

2-Les jeux olympiques : parallèlement nous avons travaillé sur les jeux olympiques, chaque période correspond à un continent. L'objectif est de faire découvrir ces continents aux enfants (paysages, mode de vie, animaux et végétation) à partir d'albums, de livres et vidéos documentaires, et de découvrir les sports qui leur sont associés.

Nous avons organisé un jour d'activités par continent où les enfants sont venus habillés de la couleur du continent sur les anneaux olympiques (journée rouge le 1er juillet). Un parent est venu nous parler du continent africain et nous a montré des photos. La bibliothécaire s'est associée à notre projet en nous proposant des albums et documentaires, en nous lisant des histoires dans ce cadre. Une journée consacrée aux jeux olympiques se déroulera à l'école où tous les élèves de l'école vont participer (le 2 juillet).

5. Le décloisonnement en maternelle :

Le décloisonnement s'articule autour de plusieurs points : décloisonnement des GS tous les jours en début d'après-midi entre les classes de MS/GS et PS/MS pour la musique, graphisme, phonologie et écriture. De plus, le décloisonnement des MS s'effectue entre les 2 classes, tous les jours, par petit groupes, en tournant sur la semaine, dans tous les domaines d'apprentissages. Les élèves de PS vont par petits groupes sur le temps d'accueil du matin dans la classe de MS/GS pour participer à différents ateliers, afin de se familiariser avec les locaux et les adultes de la classe.

Tous les jours les GS sont répartis en 5 groupes qui tournent dans les 2 classes (MS/GS et GS/CP) pour des activités dans tous les domaines d'apprentissage et en lien avec le CP.

De plus, les élèves de CM2 sont venus tout au long de l'année lire des histoires aux enfants des classes de PS/MS et MS/GS. Ils préparent chaque semaine un parcours de motricité pour les classes de maternelle et la classe de GS/CP.

L'ensemble de l'équipe remercie la bibliothécaire pour son implication et dévouement auprès des enseignants et des enfants.

Des remerciements sont également formulés à destination de l'ensemble de l'équipe municipale élue et des agents pour leur collaboration et leur engagement auprès de l'école.

L'équipe remercie l'APEM pour son soutien financier.

III. Fonctionnement de l'école :

A. Bilan des exercices de sécurité :

Plusieurs exercices ont été effectués avant le 2^{ème} conseil d'école : 5 Plans Particuliers de Mise en Sûreté (3 attentat/intrusion, 2 risque majeur) ainsi que 2 exercices incendie. D'autres exercices ont été réalisés entre le 2^{ème} conseil d'école et celui-ci.

Tout d'abord, nous avons procédé à un exercice de confinement "attentat/intrusion" le 30 avril.

Un second exercice de type fuite et confinement a eu lieu le 11 juin. En effet, en fonction de leurs positions, les élèves ne devaient pas tous suivre les mêmes consignes.

Sur ces exercices, aucun dysfonctionnement n'est à relever si ce n'est le fait que chaque enseignant doit être capable de se séparer d'une partie du groupe de ses élèves afin de protéger le maximum d'élèves de l'école notamment sur les temps de récréation.

Enfin, un exercice incendie a été réalisé. Il a eu lieu lorsqu'une partie des enfants étaient à l'extérieur. Il a eu lieu le 23 mai.

Au total, durant toute l'année scolaire, ont été mis en place : 7 Plans Particuliers de Mise en Sûreté (5 attentat/intrusion confinement ou fuite, 2 risque majeur) ainsi que 3 exercices incendie.

B. Bilan financier des actions municipales :

Les budgets couvrent l'année civile pour la mairie mais l'école fait le choix de l'utiliser sur les années scolaires.

Comme évoqué lors du 2nd conseil d'école, le budget 2023, que l'école a fait le choix d'utiliser pour l'année scolaire actuelle, est soldé.

Un travail avec la nouvelle municipalité a été effectué afin de fluidifier la lecture et simplifier l'utilisation du nouveau budget. Ce dernier sera présenté au premier conseil d'école de l'année scolaire prochaine.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour les crédits accordés aux élèves moussards.

C. Travaux

Outre les réparations du quotidien, durant l'été des travaux de peintures sont prévus notamment des couloirs du rez-de-chaussée et des montées d'escaliers. Des stores électriques vont également être installés aux fenêtres des classes 8 et 9 en maternelle.

D. Préparation du bureau des élections pour l'année n+1

Les élections des représentants des parents d'élèves se déroulent au plus tard avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire. Les dates sont précisées chaque année par une note de service publiée une quinzaine de jours avant les élections.

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix délibérative notamment concernant les compétences suivantes :

- vote du règlement intérieur de l'école
- adoption du projet d'école
- avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donner son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- proposition d'un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Le vote s'effectuera uniquement par correspondance.

Les conditions de ce vote sont clairement indiquées dans le matériel de vote transmis aux familles.

Les documents relatifs aux élections comportent :

- les bulletins de vote
- la notice explicative du vote par correspondance
- éventuellement les professions de foi
- trois enveloppes numérotées garantissant l'anonymat du vote

Les enveloppes doivent parvenir au bureau de vote avant l'heure de la clôture du scrutin soit 12h. Le vote par correspondance peut également être transmis directement par l'élève sous pli fermé.

Le directeur attire l'attention des parents d'élèves délégués sur leur engagement quant à l'organisation matérielle de ces élections. Lors du dernier scrutin, seulement trois candidats ont pris du temps pour aider l'école, l'équipe trouve cette situation fort déplorable.

Une date sera transmise, à la rentrée scolaire, aux candidats afin de préparer l'organisation matérielle de l'élection.

Chacun des deux parents est électeur quelle que soit sa situation matrimoniale, sa nationalité, sauf dans le cas où le parent s'est vu retirer l'autorité parentale.

Lorsqu'un tiers est chargé de l'éducation de l'enfant, il a le droit de voter et d'être candidat à ces élections en lieu et place des parents.

Chaque électeur ne dispose que d'une voix, quel que soit le nombre d'enfants inscrits dans la même école ou le même établissement.

Chaque électeur est éligible sauf les personnels parents d'élèves des établissements scolaires membres de droit du conseil d'école ou d'administration et les personnes siégeant *ès qualités* (désignées par un organisme).

Les listes peuvent ne pas être complètes. Néanmoins, chaque liste doit comporter au moins deux noms de candidat et, au plus, le double du nombre de sièges à pourvoir.

L'élection a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les 7 suppléants sont élus à la suite des 7 titulaires, dans l'ordre de présentation des candidats sur la liste.

Si, faute de candidature, les élections n'ont pas eu lieu ou si les résultats ne permettent pas d'assurer la parité du nombre de parents d'élèves avec le nombre de classes, il est procédé par tirage au sort aux désignations nécessaires parmi les parents d'élèves volontaires qui remplissent les conditions pour être éligible. Le conseil d'école est valablement constitué même si aucun représentant de parents d'élèves n'est élu ou désigné.

Les parents d'élèves délégués seront invités afin d'épauler l'école dans la gestion des élections.

Une présentation dans l'ensemble des classes, du rôle et des missions des parents d'élèves délégués, est vivement souhaitée.

IV. Organisation de la rentrée n+1 :

A. Structure de l'école :

L'école comptera 7 classes à la rentrée scolaire prochaine. Des doubles niveaux seront présents dans une grande partie de l'école.

La répartition des élèves et des classes n'est pas effectuée de manière définitive dans la mesure où les effectifs varient jusqu'en septembre.

Il a été nécessaire de rappeler, à plusieurs reprises le rôle et la fonction de chacun : la mairie et seulement la mairie inscrit les enfants et le directeur les admet à l'école.

Une attention est portée au fait que 24 élèves maximum par classe doivent être présents en GS, CP et CE1 : préconisation nationale.

Le directeur sera déchargé à 33% soit 1 jour fixe toutes les semaines ainsi qu'un autre jour toutes les 3 semaines.

Actuellement, les effectifs prévus sont :

Cycle	Nombre d'élèves par niveau prévus (non par classe)
1	23 PS / 19 MS / 17 GS
2	27 CP / 18 CE1 / 18 CE2
3	29 CM1 / 25 CM2
Total : 176	

B. Organisation de l'accueil des élèves à la rentrée scolaire prochaine en 6ème en PS :

a. La rentrée des primaires :

La rentrée est prévue le lundi 02 septembre à 8h20.

Un temps d'accueil de la part du directeur et des enseignants aura lieu. Les parents seront invités à rester à l'école durant ce temps d'accueil.

La rentrée des PS s'effectuera comme lors de cette année scolaire. Étant donné que les élèves seront dans une classe de PS-MS, l'accueil s'effectuera en deux temps. Les MS débiteront la classe à 8h20 et un premier groupe de PS à 9h30 et l'autre groupe de PS le lendemain à 8h20.

Le directeur organise une réunion avec l'ensemble des nouveaux arrivants à l'école, fin juin, afin d'établir un premier contact avec les parents et les enfants. De plus, lors de ce temps d'échange, une visite des locaux a également eu lieu afin de permettre à tous de découvrir les lieux de rentrée.

L'enseignante des PS-MS effectuera une rencontre avec l'ensemble des PS fin juin-début juillet en fin d'après-midi.

b. La rentrée des 6èmes :

La rentrée des 6èmes au collège de secteur de Grésy-sur-Aix est prévue le 02 septembre.

Les élèves sont rassemblés dans la cour. Ils sont pris en charge par le professeur principal. Des informations sur le travail au collège, la vie scolaire, l'emploi du temps, règlement intérieur sont évoquées. Une rencontre de tous les professeurs a lieu. Le repas au restaurant scolaire est fortement conseillé car sa découverte fait partie du programme de la journée.

Le collège renouvelle également l'organisation du plan montagne. Ainsi, chaque classe de 6^{ème} partira deux jours avec une nuitée en refuge dès le mercredi 4 septembre.

En amont, une soirée porte ouverte est prévue le 2 juillet de 17h30 à 19h. Au cours de cette soirée, les parents et enfants auront la possibilité de rencontrer l'équipe pédagogique et éducative autour de nombreux ateliers. Le principal du collège accueillera les parents pour une présentation du collège en compagnie de la fédération de parents d'élèves ALPE.

V. Questions diverses :

Avant d'aborder les différentes questions diverses, le directeur précise, qu'au nom de l'ensemble de l'équipe, il souhaite remercier tous les parents bénévoles pour les accompagnements effectués tout au long de l'année scolaire.

En amont des questions diverses, le directeur présente le projet de coopérative scolaire.

Cette coopérative viendrait en complément de l'Association de Parents d'Elèves de Mouxy. Les missions sont différentes même si le but final reste le même : la proposition d'activités et le financement des activités scolaires des élèves de l'école. En effet, l'APEM garderait évidemment sa mission d'organisation de manifestations, en dehors du temps scolaire, à destination des élèves et de leurs familles, dans le but de récolter des financements, qui seraient reversés à cette coopérative scolaire. Cette dernière, rattachée à l'Office Centrale de la Coopération à l'Ecole 73, aurait pour mission première la gestion administrative et financière des activités sur le temps scolaires (intervenants et sorties).

D'une manière générale, la coopérative scolaire n'a pas pour vocation de se substituer aux obligations des collectivités territoriales concernant les charges d'entretien et de fonctionnement des écoles. Elle ne doit contribuer ni à la réalisation de travaux, ni à l'achat ou à la location de moyens d'enseignement (photocopieur, manuels ou fournitures scolaires), ni au financement des activités pédagogiques obligatoires. Il peut néanmoins s'agir du financement d'une sortie, d'un voyage, d'une action de solidarité, de l'achat de jeux, de

matériel ou de livres pour la bibliothèque, par exemple. La coopérative scolaire se présente ainsi comme l'outil légal permettant de financer des projets au sein de l'école.

La coopérative scolaire peut également être une association d'élèves au service d'une éducation civique, responsable et solidaire. Les coopératives scolaires ont pour vocation première d'éduquer les élèves (par l'apprentissage de la vie et la prise des responsabilités réelles à leur âge) à leur futur rôle de citoyen. Au-delà des préoccupations financières auxquelles elle est généralement associée, la coopérative est un exemple d'éducation citoyenne en action.

L'OCCE garantit la traçabilité des fonds utilisés, puisque les coopératives scolaires doivent remettre un rapport d'activité et financier à l'association départementale, qui sera elle-même contrôlée par un commissaire aux comptes indépendant.

Ce rattachement oblige les coopératives à envoyer leur compte à l'OCCE sous une forme simplifiée ce qui permet à tout le monde d'avoir une idée des flux financiers : l'OCCE délivre à tout parent qui en fait la demande une copie du compte simplifié.

Ainsi, dans les coopératives scolaires affiliées à l'OCCE, le mandataire agréé est un enseignant. Les mouvements de fonds s'effectuent au moyen d'un compte ouvert au nom de la coopérative scolaire. Au sein de l'école, Mme Clément et le directeur seront mandataires de la coopérative.

Le directeur précise qu'actuellement le financement municipal s'articulait en plusieurs parties :

- Budget « fournitures »
- Budget « projets pédagogiques »
- Budget « transport »

L'APEM financent uniquement des intervenants et complète les dépenses du budget municipal relatives aux transports.

Un travail s'est effectué entre la municipalité et le directeur afin de rendre cette utilisation des budgets davantage lisible globalement, davantage fluide en termes de gestion notamment pour le transport et les projets pédagogiques où il est toujours difficile d'utiliser complètement le budget alors qu'un besoin réel est encore présent (donc complété par l'APEM).

Il a été décidé que le budget municipal serait versé sous deux formes : budget « fournitures » avec une utilisation inchangée (paiement par mandat administratif (avec bon d'engagement)) et une subvention versée directement à la coopérative scolaire qui regrouperait les anciens

budgets « projets pédagogiques » et « transport » - il a également été ajouté un budget spécial pour les classes de découvertes avec ou sans nuitées et le savoir rouler à vélo.

La coopérative aurait donc des financements des deux entités : mairie et APEM, afin de globaliser l'ensemble et pouvoir gérer au plus juste, en fonction des projets pédagogiques relevant de l'équipe et non des partenaires à l'école (qui, de plus, n'ont pas forcément connaissance de l'avancée des projets de l'école et donc demande un travail conséquent à tous), la répartition la plus adéquate en termes d'équité.

Les parents abordent les différentes questions transmises selon l'ordre envoyé au directeur.

Tout d'abord ils mentionnent des remerciements : au directeur et à toutes les enseignantes pour leur travail, leur engagement, leur investissement et leur bienveillance ainsi que pour les projets réalisés cette année ; aux ATSEM et au personnel de la cantine et de la garderie ; à l'APEM.

Il est questionné la présence d'insectes notamment des frelons asiatiques durant les vacances d'été. La municipalité et le directeur mentionnent qu'en effet, au moment où les fortes chaleurs commencent à arriver, des nids peuvent apparaître sur les murs de l'école. Néanmoins dès qu'un nid est aperçu il est signalé au service technique pour traitement. D'une manière plus générale, un tour complet de l'école, avant chaque rentrée scolaire est fait tant pour ce point que pour les travaux de dernière minute. Mme Gony précise qu'il n'y a jamais eu de frôlons dans l'école mais uniquement des guêpes.

Enfin, deux points concernant la restauration scolaire souhaitent être abordés : la présence de nombreux repas à base de blé ou de pomme de terre et l'affichage des menus de substitution végétariens pour les enfants ayant des régimes sans viande. Mme Gony mentionne, qu'à partir de septembre, davantage de diversité sera présente dans les menus. De plus, les menus de substitution seront indiqués sur les menus.

Mme Gony aborde le point du stationnement des vélos. Le dossier a été repris en charge par ses soins. Elle soulève le questionnement de l'utilité d'un garage couvert et fermé ou de racks uniquement compte-tenu du coût des installations (un garage complet est assez onéreux). Cette installation s'effectuerait vers le transformateur mais le nombre de racks pose questionnement. Après discussion autour de ce point, tant pour les vélos que pour les trottinettes, l'ensemble de l'assemblée conclut sur le fait qu'un sondage sera effectué auprès des familles quant à la potentielle venue de leurs enfants à l'école en vélo.

Les parents d'élèves délégués abordent la question des remplacements. Le directeur mentionne l'absence de remplaçants présents cette semaine notamment pour le lendemain



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Savoie

où 3 classes ne seront pas remplacées. La situation est déplorée par l'ensemble de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur, M. Déchène-Cotillon clôt la séance.

Fin du conseil d'école : 13 juin 2024 – 21H

Le directeur,

La secrétaire de séance

Président du conseil d'école

M. Déchène-Cotillon
École Primaire Simone Veil

79 Chemin de l'Église

73100 Mouxy

Tél : 04 79 61 62 05

Mail : ce.07310631@ac-grenoble.fr

Directeur

M. Déchène-Cotillon

Mme Albert